



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Contrats conclus par le Gouvernement français avec les entreprises américaines

Question écrite n° 41621

Texte de la question

Mme Agnès Thill interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les contrats conclus par le Gouvernement français avec les entreprises américaines. Depuis les attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis ont adopté deux textes fondamentaux, le Patriot act et le Cloud act, qui obligent les entreprises américaines et les entreprises disposant de données hébergées aux États-Unis à remettre aux autorités gouvernementales américaines les informations dont elles disposent, y compris sur des affaires hors du sol américain. Or, avec la rupture brutale du contrat que Naval Group avait conclu avec l'Australie, une crise diplomatique s'est déclenchée entre la France et les États-Unis, crise qui fait soupçonner l'utilisation par l'allié américain de moyens de « guerre économique » hors de tout champ juridique. Cette crise a replacé en urgence la question de la souveraineté industrielle, mais aussi numérique, avec l'obligation pour la France de protéger ses données de toute ingérence et influence venant de l'étranger. Or de nombreux cabinets d'avocats, d'affaires et de conseils américains ont conclu des contrats avec grand nombre d'administrations et d'entreprises stratégiques françaises, y compris lors de la crise sanitaire, ce qui soumet l'ensemble de leurs données sous contrôle du gouvernement américain. Le dernier contrat médiatique en date a été conclu avec le cabinet de conseil américain, McKinsey, qui gère la stratégie de campagne de vaccination contre le covid-19 en France, faisant craindre une captation massive des données sanitaires nationales par les autorités américaines, remettant en cause la souveraineté nationale. Aussi, elle lui demande la liste des contrats actuellement en vigueur passés avec des entreprises et cabinets américains, et s'il compte arrêter la conclusion de tels contrats pour l'avenir.

Données clés

Auteur : [Mme Agnès Thill](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41621

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Transformation et fonction publiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 octobre 2021](#), page 7278

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)